

**Nous travaillons dorénavant avec la société Finalys pour la gestion de notre cimetière. L'ensemble des tombes a été évalué. Vous trouverez sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière (et en mairie) la liste des tombes à entretenir ou à réparer. Une réunion d'information (voir affiche ci-dessous) aura lieu pour vous donner des détails et éventuellement indiquer les procédures de reprise.**



## **PROCÉDURE DE REPRISE**

Conformément aux articles L.2223-17 et R.2223-14 et suivants, le Maire avise les familles, qu'une procédure de reprise pour défaut d'entretien est mise en œuvre. Une liste, annexée à cet avis, vous indique les tombes concernées et le type de défaut reproché (Code Couleur). Les constats de désuétude seront établis courant:

**Décembre 2017 / Janvier 2018**

(Date précise à Venir ci-dessous et prochainement publiée dans la presse)

**Le 6/12/2017 à 14 h 30 au Cimetière**

### **Défaut(s) constaté(s) selon le code couleur :**



#### **NIVEAU 1 : (Défaut de Propreté et délimitation)**

- Défaut de propreté (noir de pollution)
- Présence de Mousses, Lichens ou mauvaises herbes envahissantes
- Défaut de délimitation.



#### **NIVEAU 2 : (Défaut Structurel ou d'étanchéité)**

- Trappe Accès non étanche, fissurée, cassée.
- Monument, ou partie de monument, fendue, cassée ou descellée.
- Défaut d'assise, gîte latéral, pointe dangereuse.

### **Mesures à prendre :**



#### **NIVEAU 1 :**

- Nettoyage,
- Blanchiment,
- Traitement anti-mousse,
- Délimitation.



#### **NIVEAU 2 :**

- Étanchéité du caveau, enfeu, chapelle.
- Travaux d'assise, remise à l'aplomb.
- Scellement de la structure ou de la stèle.
- Suppression des pointes saillantes.

## **"Fleurir n'est pas entretenir"**

**L'entretien régulier d'une concession est une obligation contractuelle!**

Les familles, ou les personnes en charge de l'entretien, sont invitées à participer à la réunion publique, ou l'autorité municipale, un expert de FINALYS, et un officier de police, exposeront la situation, le calendrier, et les mesures à prendre pour conserver les tombes.

Le Maire de Fretigney Velloreille (70130)

Le 28 Octobre 2017

Pour plus de précision, consultez le livret  
Pédagogique disponible en Mairie ou par mail.

[finalys@wanadoo.fr](mailto:finalys@wanadoo.fr)

## Gestion cimetière

Écrit par Admin

Samedi, 04 Novembre 2017 11:58 - Mis à jour Samedi, 04 Novembre 2017 12:01

---